

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
de l'école de la Pommeraie**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 17 mai 2022 à
19 h à l'école de la Pommeraie**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Daniel-Éric St-Onge	Parent
M. Markus Gauthier	Parent
Mme Karine St-Pierre	Parent
M. Steve Patenaude	Parent
Nancy Michaud	Service de garde
Gitane Bouchard	Soutien
M. Richard Chevrier	Enseignant
Mme Geneviève Gilbert	Enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :	
Mme Mélanie Cadorette	Directrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Mélanie Brière	Enseignante
Francis Lafortune	Parent substitut
M. Laurent Jodoin	Parent
Mme Sandrine Labrie	Parent
Mme Marie-Ève Chavarie	Parent substitut
Mme Valérie Dionne	Enseignante

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19 h 03. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé par Steve Patenaude.
Appuyé par Gitane Bouchard.
Adopté à l'unanimité.

3. SUIVI, LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

3.1 Suivi au Procès-Verbal

La conférence de monsieur Richard Robillard était très bien. C'est un homme de belles valeurs qui explique bien. Nous avons eu l'opportunité d'essayer une de ses techniques.
Nous en avons profité pour faire l'acquisition de livres offerts lors de ladite conférence.
Il y avait trop peu de gens dans l'assistance : environ une vingtaine, alors qu'une quarantaine de parents avaient confirmé leur présence.
Le policier communautaire du secteur offrira une conférence gratuite aux parents.
Sujet : Prévention au niveau des réseaux sociaux chez les jeunes.

3.2 Adoption du procès-verbal du 22 mars 2022

Proposée après corrections par Monsieur Daniel-Éric St-Onge.
Appuyé par Madame Karine St-Pierre.
Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

5. ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023

Nous avons la même organisation que l'an passé :
3 classes au préscolaire
2 classes chacune en 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année
2 classes en 2^e année
Nous avons un surplus d'élèves en 1^{re}, 2^e et 4^e année. Madame Gitane Bouchard et Madame Mélanie Cadorette se rencontrent ce jeudi 19 mai pour les transferts. Les premiers élèves transférés sont ceux qui ont répondu au volontariat et, par la suite, les inscriptions tardives. Il est à noter que nous avons de la place pour accueillir des élèves au préscolaire ainsi qu'en 3^e, 5^e et 6^e année.
La clientèle du service de garde (223 inscriptions à ce jour) est appelée à augmenter par rapport à cette année (213 inscriptions)
L'équipe-école souhaite garder les 32,5 heures/semaine pour la TES et reconduire les services en orthopédagogie (50%). Elle voudrait aussi bonifier le poste de TES. Une

CE21-22-28

CE21-22-29

rencontre avec le comité HDAA aura lieu à ce sujet, car pour répondre à cette demande, il faudra couper ailleurs, peut-être dans les libérations aux enseignants. Ce seront des choix difficiles à faire. Par contre, s'il reste de l'argent dans l'Annexe 49, seul créneau où on peut reporter l'argent d'une année à l'autre, nous pourrions utiliser ladite somme à cet effet. Autrement, l'Annexe 49 donne annuellement ses nouvelles sommes à l'automne, moment où nous pourrions alors bonifier le poste.

CE21-22-30

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE SDG ET DÎNEURS 2022-2023 (MICRO-ONDES)

Il n'y a pas de modification majeure pour le moment, car un comité a été créé au CSSP pour uniformiser les Régies internes dans toutes les écoles. On demande donc une approbation aujourd'hui mais il est possible d'avoir à voter à nouveau sur le sujet à l'automne.

Voici les points que nous voulons modifier :

- 2.4 : Pouvoir rendre l'annulation d'une demande de services effective immédiatement;
- 5.1 : Retirer « par courriel » et remplacer par « déposé sur le portail »;
- 7.1 : Nous ajoutons l'adresse courriel et le numéro de téléphone du service traiteur ainsi que l'heure limite pour pouvoir commander le jour même.
- 7.5 : Ajouter, à la fin, « régionale de comté (MRC) ».
- 7.2 : Ajouter ce point concernant le retrait des micro-ondes. Depuis deux ans, dû à la pandémie, nous n'utilisons plus les fours à micro-ondes et nous aimerions que ça reste ainsi. Nous avons constaté que le fait de ne plus avoir à gérer le réchauffement des plats, les éducatrices sont beaucoup plus présentes auprès des élèves qui, eux, ont le temps de manger tous en même temps et de profiter de leur temps de jeu à l'extérieur. Donc, dans cette optique, les enfants auraient les options d'apporter un repas froid, un repas thermos ou encore de manger au cabaret.
- 9.2 Retirer ce point puisqu'il concerne les heures d'étude (volontaires) des jeudis et vendredis où il n'y a jamais de participants.

Les frais de service au dîneur augmentent légèrement.

Adoption proposée par monsieur Markus Gauthier

Appuyé par madame Nancy Michaud

Adoption à l'Unanimité.

7. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2022-2023

Présentation des activités proposées en prévision des journées pédagogiques de l'année scolaire 2022-2023. C'est toujours le *statu quo* quant à l'organisation de sorties à l'extérieur étant donné que ça demande que des éducatrices restent à l'école pour les élèves qui ne participent pas à la sortie et le manque d'effectif ne facilite pas la tâche.

Madame Nancy Michaud explique que les éducatrices ont été sollicitées afin d'apporter leurs idées. Elles étaient tellement inspirées que tout s'est réglé en dix minutes.

8. PHOTO SCOLAIRE 2022-2023

Des parents se sont rencontrés pour sélectionner leurs choix de photographes à réserver pour l'automne prochain. Voici les choix par ordre de préférence :

- 1. Yna Image. Très en demande. Si n'a pas de disponibilité cette année, le réserver pour l'an prochain;
- 2. Créations Misskit. Options de décor intérieur ou extérieur, celui-ci est naturel. Pas de fond vert;
- 3. Studio La Pomme Verte. Décor intérieur et fond vert.

Dans tous les cas, nous demandons que soit incluse la prise de photos de groupes du service de garde (sans frais à l'école) et, si possible, les photos familiales le soir.

Madame Gitane Bouchard contactera les compagnies.

9. TRAITEUR 2022-2023

Nous reconduisons notre contrat avec le service traiteur Roule ta pomme. Celui-ci est rédigé. Il ne reste qu'à y modifier le coût du repas qui augmente de 5%. Il passera donc de 6\$ à 6,30\$ cet automne.

10. LOGO DE L'ÉCOLE

Nous avons reçu deux propositions :

1. Une pomme formée par trois feuilles aux couleurs de l'automne : vert, orange et rouge. Elle signifie, entre autres, les différences de chaque enfant qui, une fois regroupées, forment une équipe parfaite. Elle peut se décliner en plusieurs pommes de couleurs uniques pour mieux représenter les équipes de l'école;
2. Une pomme formée de lignes courbes. Elle signifie, entre autres, avec sa forme d'empreinte digitale, que l'école fait partie de l'ADN de chacun des élèves qui y évoluent.

Un sondage aux parents et aux membres du personnel sera effectué sous peu afin d'arrêter notre choix sur un des deux logos.

11. CLASSE EXTÉRIEURE

Des représentants de la ville sont venus la semaine dernière afin de prendre des photos des sites à modifier dans l'optique d'éventuellement présenter des images « avant-après ».

Madame Geneviève Gilbert a créé un document pour que les enseignants nomment leurs besoins eu regard à la fréquence d'utilisation, les installations, etc., afin de satisfaire et faciliter leur enseignement.

L'argent ramassé avec la campagne Perfection (chocolats de Pâques), soient 5 134,80\$, servira à ce projet. S'ajoutent aussi les campagnes des Super Recycleurs qui aura lieu le 9 juin prochain ainsi que Colle à moi, vente d'étiquettes d'identification pour effets scolaires, qui se déroulera durant les vacances d'été.

12. RAPPORT ANNUEL DU CÉ

Nouveauté cette année, le rapport est à remettre avant le 30 juin. On observe le canevas du document qui est fait sous forme de tableau de référence plutôt que sous forme de texte.

On devra donc présenter le rapport au CÉ du 14 juin prochain et, s'il y a des modifications d'ici au 30 juin, on fera des approbations par courriel afin d'arriver dans les temps.

13. RÈGLES DE VIE ET « A À Z » 2022-2023

Seul le 3^e cycle aura un agenda l'an prochain. Les règles de vie et documents qui s'y trouvent habituellement seront remis aux élèves sous forme de cahier. Pour le préscolaire, la documentation sera remise aux parents lors de la rencontre de début d'année ou par courriel.

Règles de vie

8. On ajoute « l'objet me sera confisqué et sera remisé au bureau de la direction ». On retire de l'agenda la section « manquement », mais dans la section « quoi faire », on ajoute « appuyer les intervenants de l'école et de signifier, à l'intervenant concerné, que vous avez bien reçu le message. »

A à Z

« Horaire » L'heure à laquelle les élèves ne fréquentant pas le service de garde peuvent arriver après le dîner a été corrigée pour 12 h 40.

« Pommetier » d'ici à la modification du site web de l'école où les nouvelles du mois seront indiquées, le Pommetier serait envoyé sous forme de courriel plutôt que dans un lien « sway » pour lequel madame Gitane mettait trop de temps et qui n'était pas vraiment lu par les parents. On apporterait donc les changements en conséquence dans la description de ce point.

Proposé par madame Nancy Michaud.

Appuyé par madame Karine St-Pierre.

Approuvé à l'unanimité.

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Les parents du comité ont discuté du service de garde : les camps thématiques, les accès VIP par rapport aux accès réguliers. Les différences entre les écoles sur le sujet sont au cœur de la conversation.

La dernière représentation dans la région de la pièce de théâtre « Un parent presque parfait » du théâtre Parminou aura lieu le 26 mai prochain, 19 h, à l'amphithéâtre de l'école d'éducation internationale de Mc Masterville. Il y a encore des places disponibles. Sujet : intimidation entre les jeunes, rôle des parents dans la prévention et la dénonciation et les ressources disponibles pour prévenir le tout.

Des parents sont mécontents parce que leur école a perdu le droit de choisir leur compagnie de traiteur ou de photographe à cause, par exemple, de deux ou trois repas

achetés auprès de leur fournisseur pour du dépannage alimentaire. Ils doivent maintenant aller en appel d'offre. Ils ont manifesté leur désir d'un allègement de la réglementation qui donnerait droit à l'école, par exemple, de dépenser auprès de la compagnie, un maximum de 500\$.

Il est demandé par les parents que, pour le projet éducatif, tous les CÉ contiennent un point afin de donner l'information de ce qui est monté par l'équipe-école au fur et à mesure.

15. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur St-Onge nous informe que les terrains de tennis près de la bibliothèque sont rouverts et accessibles aux élèves pour des activités.

Le projet « Classe en nature » du Collège Saint-Hilaire appartiendra en partie à la municipalité de Mont-Saint-Hilaire et pourrait devenir un projet de sortie de classe en nature. Toutes sortes de matériaux ludiques s'y trouveront. À voir à partir de l'an prochain

16. LA VIE AU SERVICE DE GARDE

Avec le travail qui se fait de plus en plus en présentiel, il y a, même près de la fin d'année, une petite recrudescence des inscriptions. Il y a beaucoup d'effervescence au service de garde et les éducatrices sont motivées.

17. LA VIE À L'ÉCOLE

C'est le mois de l'éducation physique. Afin d'amasser des points Cubes énergie (grand défi Pierre Lavoie), les élèves ont sauté à la corde. Cette semaine, ils font de la marche et un rallye. Il y aura aussi une récréation prolongée.

En anglais, les élèves de 6^e année ont fait une production écrite à partir de biographies. En musique, les élèves du 3^e cycle travaillent l'art contemporain et le lien à y faire avec la musique. Ils frayent donc avec la découverte d'un style musical qui leur était jusqu'alors inconnu.

Lors des besoins en suppléance dépannage (quand une absence d'enseignant n'est pas comblée par une suppléance externe), madame Gitane Bouchard envoie un courriel à tous les employés de l'école et il y a une magnifique mobilisation.

Par contre, on sent que le personnel est fatigué.

Le 3 juin prochain, on fêtera les 40 ans de l'école de la Pommeraie. Ce sera tout simple : les parents seront invités à se présenter à l'école dès la fin des classes, le service de garde mettra la main à la pâte en faisant de la barbe à papa, du maïs soufflé et une station maquillage. Il y aura une petite dégustation, des cidres avec et sans alcool ainsi que des prix de présence. Le nouveau logo de l'école sera alors dévoilé.

18. PROCHAINE SÉANCE : 14 JUIN 18 H 30 – SOUPER DE FIN D'ANNÉE?

Nous nous donnons rendez-vous le mardi 14 juin à 18 h 30 pour un souper de fin d'année et la dernière séance du Conseil d'établissement 2021-2022.

19. AUTRES SUJETS

Rien à signaler

20. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

Rencontre à huis-clos (en l'absence de Mélanie Cadorette, directrice) afin de discuter les critères de sélection de la direction. On se donne jusqu'à la fin de mois de mai pour émettre nos idées dans un document de partage. Lorsqu'on aura terminé d'ajouter les critères qui nous intéressent, il faudra en informer monsieur Daniel-Eric St-Onge. Ainsi, il saura quand sera le moment d'envoyer les critères au secrétariat général du CSSP.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Gitane Bouchard et appuyé par Madame Nancy Michaud de lever l'assemblée à 21 h 21.

CE21-22-32

Daniel-Éric St-Onge
Président

Mélanie Cadorette
Directrice